

XIV session de l'Examen Périodique Universel des droits humains  
(22.10-07.11.2012)

## **Examen du Gabon**

### Intervention du Cap-Vert

Merci, Monsieur le Président,

Nous félicitons la délégation du Gabon conduite par .....

pour sa présentation d'un rapport national détaillé et bien structuré.

Le Gabon a déployé des efforts considérables pour mettre en œuvre les recommandations de son premier EPU, et a largement réussi l'entreprise. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui est des instruments juridiques internationaux et des nombreuses mesures législatives au niveau national telles par exemple l'abolition de la peine capitale.

Un défi classique, au Gabon comme ailleurs, est celui de parvenir à une totale application des cadres juridiques installés, et de continuer à les parfaire. Dans ce sens, mériteraient attention notamment les domaines des droits des minorités, et de l'égalité et non-discrimination à l'égard des femmes, ce dont nous recommandons donc.

Aussi, et sachant que la réduction des disparités de revenus dans la population est un engin puissant de la jouissance des droits humains, nous sommes convaincus que l'accroissement continu et significatif des ressources dont dispose le pays permettra la réalisation de nombre de droits humains qui en sont tributaires, et facilitera la réduction des écarts sociaux.

Pour terminer nous souhaitons au Gabon les meilleurs succès dans la poursuite de ses accomplissements en matière des droits humains.

Merci, Monsieur le Président